

---

**CONSEIL REGIONAL**

---

**GROUPE COMMUNISTE**

---

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2009**

**(DM2)**

**Volet SPORT**

**Intervention de François Dumon**

Une petite précision concernant le sport. Il y a une petite confusion entre le sport professionnel et le sport de haut niveau. L'amendement que nous faisons dans cette DM va permettre d'aider des clubs qui sont dans le haut niveau mais à statut associatif. Il n'y a que quatre ou cinq clubs dans notre région qui ont le statut de club professionnel. Tout le reste est à statut loi 1901, ça concerne la gym, l'athlétisme, le hand, le tennis de table. Ce sont des clubs qui ont progressé dans la hiérarchie qui vont pour certains d'ailleurs faire des coupes d'Europe, et qui ne peuvent pas tenir sans notre soutien.

Je voudrais d'ailleurs attirer l'attention de l'assemblée, en disant qu'aujourd'hui il y a une réforme qui est en train de se mettre en place au niveau national par le secrétaire d'État chargé des sports. Aujourd'hui il y a 15 000 sportifs dans les Pôles Espoirs au niveau national qui vont être réduits à 5 000, ce qui va remettre en cause l'ensemble des Pôles Espoirs sur notre région et au niveau national. Se posera demain à la fois le problème de leur statut et de leur financement, j'ai d'ailleurs eu un débat avec le mouvement sportif sur cette question, parce qu'il ne sera pas possible aux collectivités de palier à toutes les déficiences de l'État dans ce domaine.